









Communiqué de presse Saint-Malo, le 17 mai 2021

La Mission Locale pour l'emploi des jeunes du bassin d'emploi du Pays de Saint-Malo et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes, la Mission Locale du Pays de Saint Malo, AKTO et 9 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat début 2021 destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé fin mars 2018 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, le FAF.TT (devenu AKTO) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

Afin de mettre en lumière ces nouveaux outils à destination des jeunes, les acteurs signataires (agences d'emploi et Mission locale) et AKTO organisent entre le 17 mai et le 28 mai une semaine spéciale sous le nom de « La Route de l'intérim à Saint Malo ». L'objectif est de donner toutes les clés aux jeunes pour les préparer à l'emploi, en leur proposant différents ateliers et entretiens : présentation des opportunités dans l'intérim, promotion des métiers, ateliers de conseil sur la présentation, visite d'entreprises et échanges avec les agences d'emplois. Cette semaine se termine par trois jours de « Rallye Intérim » durant lesquels les jeunes se verront proposer de nombreux entretiens de recrutement auprès des agences d'emploi partenaires Mission Jeunes.

« Le travail temporaire est un vrai tremplin professionnel pour les jeunes les moins qualifiés. Face aux obstacles posés par la crise pour ces jeunes qui souhaitent accéder à un emploi durable, notre rôle consiste à mobiliser les agences d'emploi pour aider les jeunes à gagner en qualifications et compétences », déclare Annie Rault, Présidente régionale de Prism'emploi Bretagne.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT MALO À ACCÉDER À L'EMPLOI

- La Mission Locale intervient sur un territoire composé de 68 communes et de 4 EPCI, pour une population totale d'environ 166 000 habitants.
- Objectifs du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- En combinant missions d'intérim, actions de formation et accompagnement renforcé, la mission locale accompagne en individuel et collectif les jeunes sortis du système scolaire en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi.
- En 2020, 2 092 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale du Pays de Saint Malo, 1 460 nouveaux contrats de travail ont été signés en 2020 : 590 CDD, 294 CTT (missions d'intérim), 132 CDI, auxquels s'ajoutent 130 accès en alternance et 320 parcours de formation pour 280 jeunes. Plus de 300 entreprises ont été impliquées.

DES AIDES CONCRÈTES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT et la Mission Locale permettent de lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : services de location de véhicules, garanties d'accès au logement, solutions de garde d'enfants, solutions budgétaires pour un achat, services de santé.
- La démarche a été lancée en 2014 par un accord national, renouvelé le 21 mars 2018 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi se traduit par un rapprochement facilité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné, un partage et une identification des prérequis attendus sur les postes de travail à pourvoir, ainsi que par un suivi continu de la mission, avec une potentielle médiation avec le jeune à la fin de celle-ci.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE PAYS DE SAINT MALO

- → 2 092 jeunes accompagnés en 2020
- → 294 missions d'intérim réalisées en 2020 pour plus de 200 jeunes (25% des entrées en situation d'emploi)
- → 9 agences d'emploi associées

CHIFFRES CLÉS EN RÉGION BRETAGNE

- → Plus de 43 233 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 5,6 % de l'emploi intérimaire en France
- → 617 agences d'emploi sur le territoire
- → L'évolution de l'emploi intérimaire est de -10,1% en février 2021 par rapport à février 2020.

Les 9 agences signataires : ADEVA ; ADECCO ; AWEL : CRIT ; JOB AND BOX ; IDEES INTERIM : RANDSTAD ; RIS Faurécia ; SAMSIC



Contacts presse

Ema Hazan 06.54.56.11.74 ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost 06.72.47.53.28 Juliette.prost@plead.fr

Mission Locale Jean-Luc Le Guennan jean-luc.le-guennan@mlstmalo.bzh

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO

AKTO, qui agit au nom et pour le compte de l'OPCO des services à forte intensité de main d'œuvre, est l'organisme référent en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8 650 en France), les salariés du secteur de l'intérim (780 000 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins et en écho avec le tissu économique des territoires. AKTO joue également un rôle de pivot entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant l'émergence de projets collectifs et permettant au travail temporaire de dynamiser et de renforcer son impact en faveur de l'emploi.

À propos du FASTT

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de

À propos de la Mission Locale du Pays de Saint Malo

La Mission Locale du Pays de Saint Malo accompagne les jeunes du territoire sur leurs questions d'insertion professionnelle et sociale. 25 salariés répartis sur 12 sites d'accueil proposent une offre de services large: orientation, projet professionnel, formation, préparation à l'emploi, accompagnement à la recherche d'emploi, outils collectifs et individuels, accompagnement à la santé.

La Mission Locale est organisée avec un service emploi/ relation entreprise apportant une expertise et des outils (modules collectifs, actions de recrutements, actions préparatoires, coaching, etc...).

La question de l'emploi est centrale. Elle est la 1^{ère} demande exprimée par les jeunes se rendant à la Mission Locale.